

## **COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU 15 DÉCEMBRE 2016**

### **ELUS**

**Roland CRIMIER**, Vice-président du Grand Lyon en charge de l'action foncière, des projets Carré de Soie et Grand Montout

**Stéphane GOMEZ**, Adjoint délégué de Vaulx-en-Velin à la Politique de la Ville, à l'Urbanisme et aux Grandes Ecoles.

**Nassima KAOUAH**, Adjointe déléguée aux Conseils de quartiers Vaulx Sud La Côte-Tase - Vaulx Sud Dumas-Genas.

### **TECHNICIENS**

**Brigitte BADINA**, Grand Lyon – Mission participation citoyenne

**Rachel MIGNARD**, Chef de projet Aménagement du Grand Lyon sur l'esplanade Tase

### **EQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE**

**Sophie HOLZER**, cheffe de projet au sein de Latz+Partner

**Marco ROSSI**, MRP, urbaniste (Lyon)

### **ANIMATION**

**Etienne BALLAN**, **Marie-Noëlle BATTAGLIA**, Association Arènes

### **PARTICIPANTS**

70 personnes environ

## **INTRODUCTION DE LA RÉUNION PUBLIQUE**

**Etienne BALLAN** de l'association Arènes introduit la rencontre en rappelant que nous sommes aujourd'hui à un moment charnière, un point d'étape sur le projet d'aménagement de l'esplanade Tase. En effet, après un travail mené avec les habitants tout au long de l'année 2016 sur la phase « programmation », à savoir la définition des besoins de manière générale, il s'agit de passer ce soir dans une phase « projet » qui va aller plus en détails sur le projet.

L'enjeu de la rencontre de ce soir est donc

- de restituer tout le travail mené en phase « programme » avec les habitants et futurs usagers de l'esplanade et qui a donné lieu à un cahier de recommandations qui va être présenté.
- De plus, ce soir, sont présents les concepteurs qui vont « dessiner » l'esplanade. Il s'agit donc de leur remettre ce cahier de recommandations, mais également de leur demander de se présenter et de nous parler de leur sensibilité et de leur manière de voir l'esplanade Tase.

**Nassima KAOUAH**, adjointe déléguée aux Conseils de quartiers Vaulx Sud La Côte-Tase - Vaulx Sud Dumas-Genas souhaite ensuite la bienvenue à tous les présents. Elle réaffirme son enthousiasme autour de ce projet métropolitain qui va faire rayonner la ville et redonner de la vie et de la qualité de vie dans un quartier très dense. Elle rappelle l'important travail de concertation qui a été mené ces derniers mois avec les habitants et remercie la métropole pour son soutien pour l'esplanade Tase.

**Roland CRIMIER**, vice-président du Grand Lyon en charge de l'action foncière, des projets Carré de Soie et Grand Montout, rappelle son attachement au projet d'esplanade Tase. Il explique que malgré quelques retards, il a toujours œuvré pour que la métropole s'engage fortement dans ce projet. Il a le plaisir ce soir de présenter l'équipe de maîtrise d'œuvre qui va s'appuyer sur le cahier de recommandations des habitants et usagers de l'esplanade. Il se réjouit du travail réalisé par les contributeurs et rédacteurs du cahier de recommandation qui va être un fil rouge que la maîtrise d'œuvre va devoir mettre en lumière.

Il présente ensuite Sophie HOLZER et Marco ROSSI qui font partie de l'équipe de maîtrise d'œuvre. Cette équipe est reconnue et avec un rayonnement international et qu'elle a été choisie pour ses références en projet de réhabilitation de sites industriels et patrimoniaux. L'intention est donc grande sur ce projet car l'esplanade Tase est un élément fondamental dans la vie des habitants.

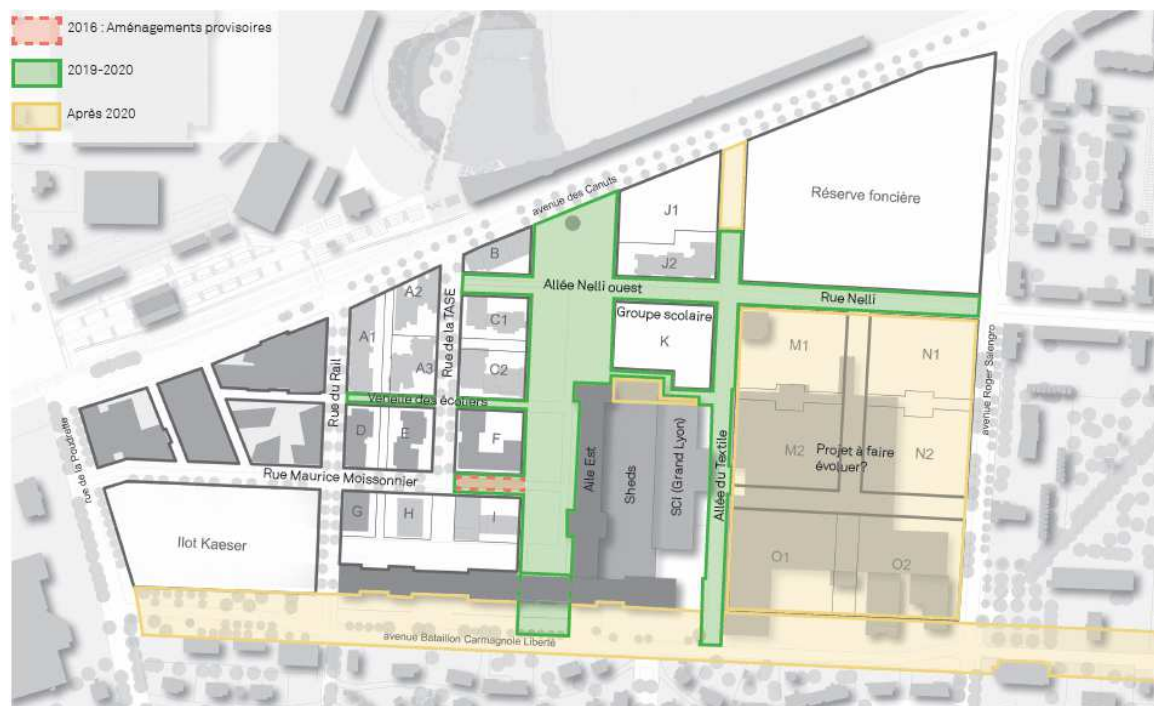
Roland CRIMIER explique également que la rencontre de ce soir n'a pas vocation à résoudre tous les problèmes de sécurité, de stationnements et qu'il reste bien sûr de nombreux enjeux à travailler. La métropole reste extrêmement attentive à la qualité de vie sur ce quartier. Il remercie l'équipe de Vaulx-en-Velin, attentive aux réflexions sur les établissements scolaires, rappelle l'ambition de la promenade jardinée, dont la première préfiguration va être initiée sur le secteur Gimenez, puis confortée par la création de l'esplanade Tase et qui prendra peu à peu place au Carré de Soie. Il remercie également la mission Carré de Soie qui œuvre au quotidien avec et pour les habitants. Pour finir, il rend hommage à l'ensemble des partenaires et aux habitants pour leur engagement et leur participation.

## 1. RAPPEL DU PROJET

**Etienne BALLAN** reprecise le périmètre du projet, ainsi que le calendrier de l'aménagement de l'esplanade.

Ce grand espace sur lequel nous travaillons depuis un an, délimité par un périmètre précis et un budget défini, a pour vocation d'être un aménagement important, qui sera livré en 2020.

Par ailleurs, pendant ce temps, un aménagement transitoire est en train de prendre forme sur la rue Moissonnier, à travers la création d'un jardin partagé. Le travail, els réflexions de ce groupe d'habitants va être présenté.



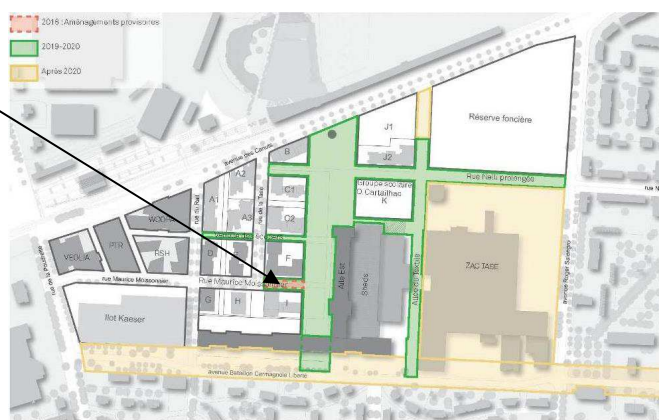
*Le périmètre opérationnel de l'esplanade Tase*

## 2. LE JARDIN PARTAGÉ DE LA RUE MOISSONNIER

**Nadège BELUZE**, habitante es premiers immeubles livrés autour de l'usine Tase et future riverains de l'esplanade Tase, présente le projet de jardin sur la rue Moissonnier.

Elle explique qu'un jardin de 485 m<sup>2</sup> va être créé pour répondre à ce grand besoin de vert sur le quartier dans l'extrémité de la rue Moissonnier, futur accès à l'esplanade Tase.

Ce projet a été initié par la métropole, qui a missionné l'association Passe-jardins pour accompagner les habitants qui le souhaitent dans la création d'un jardin partagé, pour une durée de 3 ans (avant livraison de l'esplanade Tase).

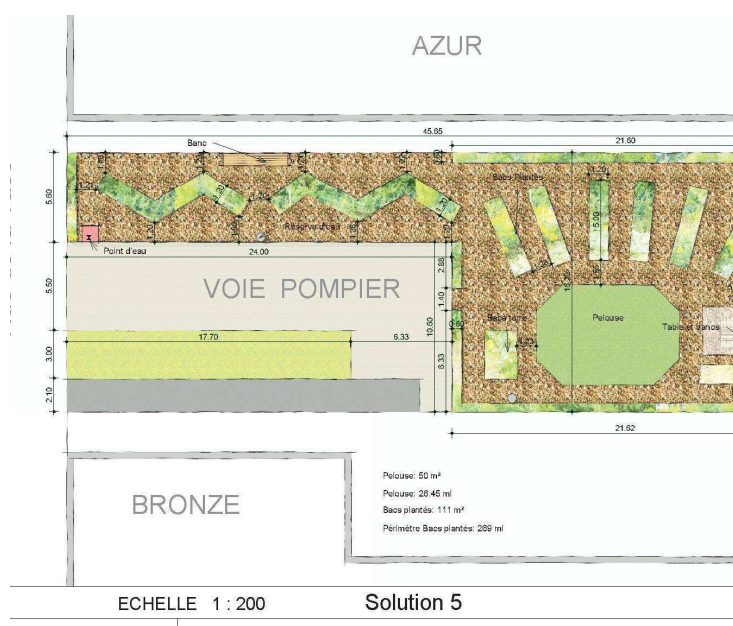


Elle revient sur la démarche pour imaginer ce jardin partagé, un projet qui a évolué dans le temps au fur et à mesure des échanges. L'idée est de concevoir un espace qui articule une pelouse et des espaces plantés afin de jardiner et cultiver ensemble mais également de créer un véritable lieu de vie et de rencontre dans un quartier sans commerces, ni écoles. Le jardin doit également casser l'impression de verticalité, s'appuyer sur des cheminements sinueux avec une grande pelouse où l'on peut s'installer.

Le jardin va être conçu hors sol, soit en bacs, en raison de la qualité des sols en place. En effet, s'agissant d'un ancien site industriel remblayé, toutes les précautions doivent être prises ; toutefois les études environnementales réalisées il y a plusieurs années n'ont mis en évidence que des teneurs négligeables à faibles de substances organiques dans ces remblais.

Un point d'eau sera également installé pour permettre aux jardiniers de cultiver plus facilement.

Un travail important a été réalisé, avec l'imagination de plusieurs scénarii, puis un travail avec la réalisation d'une maquette pour étudier les questions d'ensoleillement, de courants d'air... avant de choisir collectivement un plan d'aménagement.



### **Plan « final » et maquette du jardin réalisée par les habitants.**

Le programme d'aménagement prévoit le démarrage des travaux en février 2017 et le jardin devrait donc être opérationnel en mars/avril 2017.

Une quinzaine de personnes accompagnées par l'association Passe-jardins a participé à l'élaboration du projet de jardin, au fil de nombreuses séances en salle et sur le site, ce qui a permis de constater la motivation de nombreux autres habitants pour ce projet.

## **3. PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE LATZ + PARTNER**

**Etienne BALLAN** précise que la métropole a lancé une consultation afin de recruter le maître d'œuvre qui va concevoir l'esplanade Tase et suivre le chantier jusqu'à son achèvement. L'équipe de maîtrise d'œuvre est présente aujourd'hui et va se présenter. Afin de tenir le délai de réalisation de l'esplanade (2020), le travail sur le cahier de recommandations des habitants/usagers a été mené en parallèle à cette consultation.

**Sophie HOLZER**, cheffe de projet au sein de Latz+Partner, explique que Latz+Partner, agence d'urbanisme et de paysagiste est le mandataire d'une équipe pluridisciplinaire sur ce projet.

Cette équipe est composée de :

- Latz+Partner (conception paysagiste-urbaniste)
- Aurel Design (designer et concepteur lumière)
- EXNDo Studio (éco-conception)
- MRP (Marco Rossi- paysagiste à Lyon, intervenant sur la partie chantier)
- EGIS (vrd, flux, réseaux, gestion de la terre, eaux pluviales, suivi de chantier)

Latz+Partner est une agence basée à Munich créée en 1968 qui a beaucoup travaillé sur des anciens sites industriels. <http://www.latzundpartner.de/fr/>

**Sophie HOLZER** présente différentes références de projets antérieurs de l'agence qui travaille sur le réaménagement et la transformation d'anciens sites industriels. Elle présente également les valeurs de l'agence, à savoir : transformer l'existant en quelque chose de positif.

*« Pour composer un paysage, nos nouvelles conceptions doivent s'accorder avec ce qui est accepté, comme avec ce qui dérange, avec l'harmonie et avec les ruptures : c'est une métamorphose du paysage sans destruction de l'acquis. L'imagination permet de réinterpréter ce qui existe et d'y affecter un nouvel usage. Cela peut signifier redécouvrir d'anciennes règles, que l'on peut combiner avec de nouveaux éléments et de nouveaux objectifs. Le charme des saisons, le temps et l'exubérance de la floraison ne sont pas des éléments décoratifs, mais l'essentiel du répertoire archétypique de notre cycle de vie.*

*Le paysage composé c'est expérimenter pour obtenir simultanément une œuvre d'art et un état de la nature qui serait autrement effacée par la succession naturelle. »*

**Sophie HOLZER** fait également part de son enthousiasme à l'idée de travailler sur l'esplanade Tase, ancien terrain industriel en pleine mutation. L'équipe a déjà pu prendre connaissance du travail réalisé en 2016, les idées, les rêves, les attentes des habitants, mais aussi jeter un rapide coup d'œil sur le cahier de recommandations. Suite à cette première lecture, 4 grands thèmes ont retenu l'attention de l'équipe de maîtrise d'œuvre :

#### **Un lieu qui raconte une histoire**

- Autour de la soie
- Passé industriel
- Architecture historique
- Lien à l'eau
- Les cités TASE

#### **Le végétal dans la ville**

- Respiration
- Différentes densités végétales
- Différentes hauteurs: Espace arboré, Végétal au sol
- Biodiversité

#### **Un lieu de rencontre**

- Lieu de connexion
- Orientation
- Lieu de vie : se promener, se détendre, s'installer, jouer

#### **La place de l'eau**

Récupération des eaux pluviales

Le château d'eau  
Ambiance agréable régularisation des températures

## 4. TEMPS D'ÉCHANGES

**Un habitant** s'interroge sur la vocation provisoire du jardin partagé : pourquoi réaliser un aménagement provisoire alors que les habitants vont s'investir et s'attacher à ce projet ?  
→ **Rachel MIGNARD**, cheffe de projet sur l'esplanade Tase, explique que le parti pris a été d'utiliser cette temporalité de trois ans avant la livraison de l'esplanade pour commencer à aménager un espace, mais également créer une dynamique associative.

A partir de cette dynamique habitante, l'idée est, à terme, de pouvoir créer une association qui puisse s'investir sur l'esplanade Tase.

**Un autre habitant** s'interroge sur la présence de la voie « pompier » au sein de ce jardin Moissonnier : comment est-il possible d'intégrer la voie « pompier » tout en gardant un lieu harmonieux avec le jardin ? Aussi, comment l'aspect ville-lumière est-il pris en compte sur l'esplanade ?

→ **Nadège BELUZE**, habitante de l'esplanade Tase, précise que le jardin partagé est clôturé hors de la voie pompier. Elle précise que la grande pelouse va être également en bac à 20 cm du sol car le sol est pollué. Le jardin s'étendra sur une surface de 485 m<sup>2</sup>. Elle rappelle également que les bacs et éléments du jardin (pelouse notamment) sont financés par la métropole et que l'eau sera à la charge de la Ville de Vaulx-en-Verin pour la première année.

**Etienne BALLAN** précise que l'enjeu de la lumière est présent dans le cahier de recommandations bien que cela ne soit pas l'aspect qui est été le plus travaillé.

## 5. LE CAHIER DE RECOMMANDATIONS DES HABITANTS ET USAGERS

**Etienne BALLAN** revient sur les différentes étapes de la démarche de concertation menée en 2016. La démarche de concertation a été imaginée et co-pilotée par les collectivités (Métropole de Lyon et commune de Vaulx-en-Verin) et les deux conseils de quartiers de Vaulx-en-Verin sud.

- 11 février 2016 : Lancement de la concertation : présentation du périmètre opérationnel, des grands principes du projet et de la démarche de concertation proposée.
- De mars à avril 2016 : diffusion d'un questionnaire pour recueillir les souhaits, attentes et idées des riverains et usagers potentiels. Organisation d'une journée de diffusion. Retour d'environ 220 questionnaires.
- 20 mars - 8 avril : 7 focus groups – ateliers pour faire s'exprimer les points de vue, dégager les attentes et visions des futurs usagers par typologie d'acteurs, proposer des visions « rêvées » pour l'esplanade :
  - Habitants du quartier
  - Riverains – habitants du PAE Tase,
  - Salariés, entreprises
  - Jeunes, via le centre social Peyri
  - Parents d'élèves et personnels enseignants
  - Associations et gestionnaires d'équipements

- Acteurs de la sécurité : pompiers, police municipale

- **26 mai 2016 : forum de croisement des rêves** : un temps d'échanges pour croiser les rêves et les attentes et élaborer de grands principes pour l'esplanade.
- **Juin à novembre 2016** : 5 rencontres avec un petit groupe d'habitants/usagers pour rédiger ensemble le cahier de recommandations à destination de l'équipe de maîtrise d'œuvre.



**Etienne BALLAN** rappelle ensuite qu'il s'agit aujourd'hui d'une étape importante : la réunion publique pour remettre officiellement ce travail habitant au concepteur. **Les habitants et usagers, à travers ce cahier de recommandations font ainsi part au concepteur de leurs visions et attentes pour ce futur espace, tout en faisant confiance à ses compétences et à sa créativité.** Ils souhaitent également poursuivre ce dialogue avec le concepteur en phase « projet ». Etienne BALLAN présente ensuite les grandes lignes du cahier de recommandations.

Un cahier structuré autour de **3 axes** :

- Des **recommandations générales** sur le contexte, l'ambition du projet, l'implication des habitants et riverains.

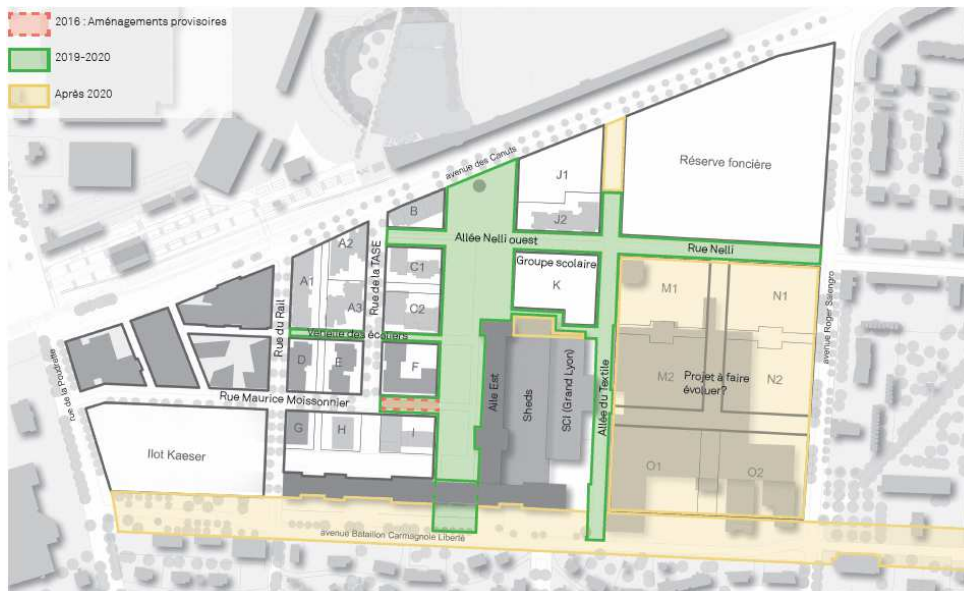
Etienne BALLAN insiste sur l'importance de ce préambule qui pose de grands principes autour :

- le lien entre le projet et l'histoire du site,
- la volonté à terme d'utiliser l'aile Est,
- la volonté des habitants de continuer à travailler sur la spatialisation du projet puis à s'impliquer dans la vie de l'esplanade,
- les enjeux de gestion et d'entretien
- et les demandes de retour d'expérience
- et enfin, une double logique de frugalité et d'ambition pour cette esplanade.
- Des **recommandations sur l'aménagement** de l'esplanade à travers des entrées thématiques.
- Des **annexes** retraçant les différentes étapes de la démarche : la méthode d'élaboration du cahier de recommandations, l'analyse des questionnaires, les planches des rêves et la synthèse du forum de croisement des regards.

Etienne BALLAN détaille ensuite les différentes recommandations sur l'aménagement de l'esplanade exprimées dans le cahier de recommandations.

## DE LA VERDURE

- Une esplanade **très végétalisée** avec la présence d'une **succession d'ambiances**.
- Sur la partie entre les bâtiments F et I et l'aile Est, proposition d'une **zone plus calme**, plus **dense en végétation** (sous-bois puis forêt puis zone de jardins) avec des cheminements sinueux.
- Sur la partie Nord, au de-là de l'aile Est, **une prairie propice à diverses activités**.
- Veiller au traitement végétalisé des accès à l'esplanade : parterre fleuri, porches végétaux, pergolas...



## DE LA TRANQUILLITE ET DE LA SERENITE

- Des activités organisées dans l'espace et une bonne prise en compte de l'acoustique (pour les riverains et les usagers) par un choix de matériaux pertinents
- **Une présence végétale protectrice (écran visuel, éloignement sonore)** à proximité des immeubles
- Un éclairage travaillé (ambiance, sentiment de sécurité)

## DE L'EAU

- De l'eau avec laquelle on joue (jeux, parcours...) qui agrmente
- Pour rafraichir l'atmosphère et lutter contre les îlots de chaleur
- Et aussi une demande de retours d'expériences d'aménagements réussis

## SE POSER / SE RENCONTRER

- Un lieu propice à la **rencontre** et à l'**installation**.
- Un lieu composé de **différents espaces** : apaisé à proximité de l'aile Est, scène amovible à proximité de l'école.
- Du **meubler urbain** robuste et esthétique (qualité plutôt que quantité)
- La rue Nelli prolongée : **modos doux et sécurisation**

## PRATIQUER UNE ACTIVITE

- Une esplanade **intergénérationnelle** avec des jeux pour enfants, des tables de jeux (échecs...)
- Des **activités** disposées plutôt du côté de l'école pour éviter les nuisances sonores.
- Des demandes exprimées par **les jeunes** à prendre en compte.

## RACONTER LE QUARTIER

- Valoriser et transmettre l'**histoire industrielle** du lieu (et plus largement **du quartier**).
- Mettre en valeur le patrimoine et un aménagement qui fait écho à l'histoire du lieu..

**Etienne BALLAN** revient également sur la volonté partagée par la Métropole, la ville de Vaulx-en-Velin et les deux conseils de quartier de poursuivre la démarche de co-pilotage de la concertation et il présente les futurs temps de concertation envisagés avec l'équipe de maîtrise d'œuvre :



- **Janvier - avril 2017** : 2 temps de travail entre l'équipe de maîtrise d'œuvre et les habitants à partir de grandes intentions puis de 2 ou 3 esquisses.
- **Avril - mai 2017** : un temps d'échange sur des aspects plus précis du projet pour aboutir à un AVP.

Il rappelle que les discussions seront également poursuivies entre 2017 et 2020.

**Hafid BELLACHE**, co-président du Conseil de Quartier de Vaulx-Sud La-Côte Tase, qui a participé à toutes les étapes de réalisation du cahier de recommandations, revient sur l'engagement du Conseil de quartier dans le comité de pilotage de cette démarche de concertation sur l'esplanade Tase.

Il explique que cet engagement a été mûri et que le Conseil de Quartier a décidé de faire partie de la démarche car il était soucieux du bien commun, du vivre-ensemble et qu'il avait à cœur que les habitants puissent être bien informés.

Le conseil de quartier est dans l'ensemble satisfait de toute cette démarche, il félicite tous les acteurs de cette concertation qui suscite un élan de confiance.

**Le cahier de recommandations est alors officiellement remis à l'équipe de maîtrise d'œuvre.**



## 6. TEMPS D'ÉCHANGES

**Une habitante** qui assiste pour la première fois à un temps d'échange sur l'esplanade Tase s'interroge sur le projet d'école sur l'esplanade : quand ? Où ?

→ **Nassima KAOUAH**, adjointe déléguée aux Conseils de quartiers Vaulx Sud La Côte-Tase - Vaulx Sud Dumas-Genas, précise l'emplacement de l'école et explique que cet établissement devrait ouvrir en 2019-2020 mais qu'il n'y a actuellement pas d'accord sur le prix du foncier avec le propriétaire privé (une petite partie seulement, l'essentiel du foncier étant déjà propriété de la métropole).

*Arrivée de Stéphane GOMEZ, adjoint délégué de Vaulx-en-Velin à la Politique de la Ville, à l'Urbanisme et aux Grandes Ecoles.*

**Stéphane GOMEZ** s'excuse de son retard. Il rappelle que la construction d'une école au Sud de Vaulx-en-Velin était un engagement fort du programme de l'actuelle municipalité. Il explique qu'après étude des besoins, il est apparu qu'une deuxième nouvelle école était nécessaire dans le secteur. Concernant l'esplanade Tase, il précise qu'un accord a été trouvé avec la métropole pour construire une école au Nord de l'esplanade sur un terrain dont la maîtrise foncière était quasi en totalité à la métropole. Sur la partie privée de ce terrain, il déplore que le propriétaire y ait vu une opportunité foncière qui met en difficulté le projet.

Pour le deuxième projet d'école, l'acquisition d'un terrain sur le « PUP Gimenez » a été lancée.

Il soutient donc que deux écoles verront le jour, l'une en 2019 et l'autre en 2021, mais sans certitude sur l'ordre de réalisation.

Il explique que les études et le concours ont été lancés pour l'école Tase et que nous sommes donc encore dans le calendrier, tant pour l'école sur Tase que sur celle du PUP Gimenez. Il reste donc d'ici un an pour l'école de l'esplanade Tase à finaliser l'acquisition du terrain, ou à lancer un DUP (déclaration d'utilité publique) en cas de blocage.

**Muriel FLORIAT**, conseil de Quartier de Vaulx-Sud La-Côte Tase, rappelle que l'école est un élément structurant de l'aménagement de l'esplanade Tase et que le cahier de recommandations a été

construit sur cette idée. Elle souhaite une totale transparence sur l'évolution de cette question et dans le cas où le terrain ne serait finalement pas destiné à l'école, une transparence vis-à-vis du concepteur pour qu'il puisse repenser l'aménagement de l'esplanade.

→ Stéphane GOMEZ explique que l'alarme concernant les difficultés autour de l'école n'a pas été donnée plus tôt car la ville pensait pouvoir faire aboutir cette transaction. Il déplore le changement de posture du propriétaire du terrain qui avait donné un avis positif pendant 2 ans et n'exclut pas, s'il le faut, de recourir à une DUP. Il réaffirme son souhait de construire cette école en cohérence avec l'esplanade et explique que dans tous les cas, il y aura une des deux écoles au Sud de Vaulx-en-Velin en 2019.

**Nadège BELUZE** revient sur le besoin d'école sur l'esplanade Tase qui est dans une zone avec de nombreux logements à proximité. Si elle convient qu'il est nécessaire d'avoir une école également sur Gimenez, elle explique que toutefois les enfants de Tase n'iront pas à Gimenez du fait de l'éloignement géographique.

→ **Stéphane GOMEZ** explique que dans le cas où l'école Gimenez serait construite en premier, l'idée est que les élèves de Tase aillent à l'école Ambroise Croizat (en restructuration) et que les élèves habitant plus au Sud aillent à Gimenez.

**Un habitant** s'alarme car l'école Ambroise Croizat est également dans une situation critique.

→ **Stéphane GOMEZ** rappelle l'engagement fort la nouvelle équipe municipale autour des écoles ; elle a dédié des moyens importants à cet enjeu. Il rappelle que l'équipe municipale est arrivée dans une situation critique pour les écoles et donc qu'elle rattrape le retard peu à peu. Deux écoles sont ainsi prévues pour ce mandat mais deux autres sont en projet pour le prochain mandat.

**Dominique APFFEL** rapporte que lors de la réunion publique le maire parlait de la construction de deux écoles de 15 classes chacune. Elle s'interroge : ne faudrait-il pas construire l'école sur un emplacement qui puisse accueillir une éventuelle future extension ? Elle craint que l'emplacement prévu sur l'esplanade Tase soit trop enclavé et ne permette pas de possible extension.

→ **Stéphane GOMEZ** explique que le parti pris est de construire de nouvelles écoles plutôt que de les agrandir en faisant le choix de privilégier de petites structures.

**Hafid BELLACHE** s'interroge sur la protection de l'esplanade si l'école n'est pas construite au minimum d'ici à 3 ou 4 ans. Aussi, le prolongement de la rue Nelly va-t-il être impacté si ce cas de figure se confirme ?

→ **Rachel MIGNARD**, cheffe de projet sur l'esplanade Tase, explique que le calendrier de l'école n'aura pas d'impact sur l'aménagement du prolongement de la rue Nelli. Elle pointe toutefois qu'en cas de décalage des calendriers, il faudra imaginer un aménagement en deux temps afin de pouvoir sécuriser l'esplanade.

**Joëlle GIANNETTI** s'indigne car depuis 2005, on discute de ce projet d'école et l'acquisition du terrain n'ait toujours pas abouti.

→ **Stéphane GOMEZ** rappelle que la nouvelle équipe municipale est arrivée en 2014 et qu'elle travaille à cette acquisition depuis ce moment-là.

**Un habitant** pointe qu'il faut parallèlement à la conception de l'esplanade s'interroger sur les critères d'accessibilité, les rues piétonnes et non piétonnes.

→ **Rachel MIGNARD**, cheffe de projet sur l'esplanade Tase, explicite à nouveau le schéma des circulations autour de l'esplanade Tase, les rues circulées et les rues piétonnes. Elle réaffirme la volonté de créer un grand espace piétonnier qui intègre les modes doux. En effet, en vélo, il sera possible d'aller du métro aux petites cités Tase en passant par l'esplanade.

**Un habitant** s'interroge sur le devenir le réserve foncière à proximité de l'esplanade Tase. Va-t-elle devenir un collège ?

→**Stéphane GOMEZ** explique que la ville de Vaulx-en-Velin n'est pas propriétaire de ce terrain, qu'il appartient à la métropole et au Sytral, qu'il n'y a pas de projet aujourd'hui, même si à terme, il pourrait accueillir un grand projet métropolitain. A titre personnelle, il serait d'ailleurs favorable à un projet de collège. Cependant, la métropole a aujourd'hui un autre projet de collège sur Villeurbanne, à Cusset, bien que la ville de Vaulx-en-Velin soit opposée à ce projet.

**Etienne BALLAN** clôture cette rencontre en remerciant les participants pour leur engagement. Il leur donne rendez-vous fin janvier-début février 2017 pour continuer à travailler avec les concepteurs de manière plus précise sur l'aménagement de l'esplanade, une étape fondamentale dans la définition du projet.